



HAL
open science

L'ingénierie de la participation : préparer et penser une démarche participative

Emeline Hassenforder, Nils Ferrand, Sabine Girard

► **To cite this version:**

Emeline Hassenforder, Nils Ferrand, Sabine Girard. L'ingénierie de la participation : préparer et penser une démarche participative. Sciences Eaux & Territoires, 2021, 35, pp.28-35. hal-03349488

HAL Id: hal-03349488

<https://hal.science/hal-03349488v1>

Submitted on 20 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ingénierie de la participation : préparer et penser une démarche participative

Concrètement, l'ingénierie de la participation se matérialise par une réflexion en vue de décider des objectifs, du design, du choix de méthodes, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation d'un processus participatif. En s'appuyant sur leur expérience et sur un outil méthodologique développé par leurs soins, les auteurs identifient quatre idées clefs à retenir et six questions structurantes à se poser pour accompagner les porteurs de projets dans la préparation de leur démarche participative.

En général, la première question que l'on se pose quand on veut se lancer dans une démarche participative est: par où commencer? Beaucoup des gestionnaires que nous avons accompagnés ont eu envie de mettre en place une démarche participative, soit parce qu'ils avaient suivi une formation sur une méthode participative particulière qui leur avait bien plu (le théâtre forum, les jeux de rôles ou autre), soit parce qu'ils avaient eu une « expérience test » qui avait eu du succès (une réunion avec des citoyens, un forum en ligne ou autre), ce qui leur avait donné envie d'aller plus loin. Que ce soit votre cas ou non, la première idée qu'il nous semble importante à retenir quand on se lance dans une démarche participative est ainsi.

Idée n° 1 – Penser un processus plutôt qu'une succession d'évènements

Dans les deux cas évoqués ci-dessus, la réflexion des gestionnaires est centrée sur une méthode (théâtre forum, jeux de rôles) ou sur un événement participatif particulier (réunion, forum). Ces deux éléments sont bien sûr importants, mais d'autres questions sont importantes à se poser au préalable.

Question 1 – Pourquoi vouloir mettre en place une démarche participative ? En d'autres termes, quel est l'objectif de la démarche participative ?

Les méthodes et les événements participatifs sont en réalité des moyens pour arriver à une fin. Quelle est cette fin? Pourquoi voulez-vous faire participer différents acteurs? La question sous-jacente ici est également: à quoi voulez-vous les faire participer?

De manière générale, nous parlerons dans cet article de la prise d'une décision. Cette décision peut être simple (par ex.: décider d'araser ou de maintenir un seuil) ou plus complexe et impliquant un ensemble d'actions et d'acteurs (par ex.: décider de comment lutter contre les inondations sur un territoire).

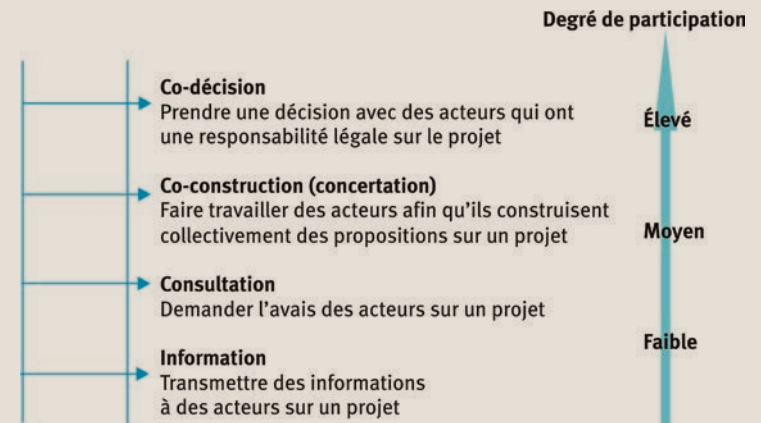
La nature de la décision, au même titre que les contraintes qui y sont liées (calendrier, échéances, budget, etc.) conditionnent les modalités de participation qui pourront être choisies. Quelle que soit la décision, l'essentiel est qu'une marge de manœuvre soit laissée à la participation (voir l'article de Ferrand *et al.*, pages 14-23 dans ce numéro).

Idee n°2 – Laisser une marge de manœuvre à la participation dans la prise de décision

Car si tout est décidé d'avance, à quoi bon faire participer? Au mieux, vous créez des frustrations, au pire un sentiment de manipulation. « Finalement ils n'attendaient de nous qu'une validation de principe », « Notre avis n'a pas été pris en compte » sont des témoignages que nous entendons régulièrement de la part des participants. La conséquence? Une méfiance voire une hostilité envers le porteur de la démarche, le rejet de la décision prise, et surtout, l'envie de ne plus jamais revenir participer, c'est-à-dire à peu près tout l'inverse de ce qui était escompté. Pour autant, il est possible de proposer différents niveaux d'implication des participants dans la décision (figure 1), selon vos objectifs, ainsi que vos moyens et contraintes. L'important est que la marge de manœuvre existe et soit expliquée à tous les participants dès le début de la démarche participative (voir l'article de Janiw, pages 24-27 dans ce numéro).

Une fois l'objectif de la démarche déterminé, il est temps d'entrer dans la mécanique de la participation, de mettre les mains dans le cambouis. Nous utilisons ces métaphores techniques à dessein, puisque le terme généralement employé pour qualifier l'ensemble de ces réflexions est l'ingénierie de la participation (encadré 1). Partant de l'objectif défini au préalable, il s'agit de concevoir un plan de participation pour y parvenir (figure 2). La démarche méthodologique PrePar, comme « préparer la participation », permet de construire un tel plan en se posant un certain nombre de questions. Cette démarche a été formalisée par des chercheurs de l'unité mixte de recherche « Gestion de l'eau, acteurs, usages » à Montpellier. Elle fait partie de l'approche COOPLAGE présentée au début de ce numéro (pages 14-23).

1 Échelle de la participation (adapté de Lisode, 2017 ; Arnstein, 1969).



1 L'INGÉNIERIE DE LA PARTICIPATION : DÉFINITION ET ORIGINES

L'ingénierie de la participation peut être définie comme « une forme de méta-niveau d'ingénierie et de processus décisionnel organisationnel qui définit les règles et les processus de choix collectif dans la politique et la planification de la gestion de l'eau » (Daniell *et al.*, 2010). Concrètement, cette ingénierie se matérialise par une réflexion en vue de décider des objectifs, du design, du choix de méthodes, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation d'un processus participatif.

L'« ingénierie participative de la participation », également appelée co-ingénierie de la participation, se distingue de l'ingénierie de la participation par le fait que cette réflexion est portée par un groupe d'acteurs mixte, incluant aussi de futurs participants. Le groupe peut inclure l'instigateur de la démarche, la facilitatrice, des élus, des spécialistes et tout autre participant ciblé par la démarche participative.

Le terme « ingénierie de la participation » est issu d'une vision de l'ingénierie qui ne s'applique pas seulement à des processus mécaniques, mais aussi à des processus cognitifs et décisionnels (March, 1978 ; IEA, 2000). Elle prend également en compte l'action collective et les processus sociaux associés à l'ingénierie pratique (Bucciarelli, 1994).

2 Exemple de plan de participation réalisé avec l'approche PrePar (informations remplies uniquement pour l'étape 1 « Structurer la participation »).

PLAN DE PARTICIPATION

Bassin versant/territoire :

Objectif(s) de gestion pour la rivière : (exemple : restaurer la continuité écologique du cours d'eau).

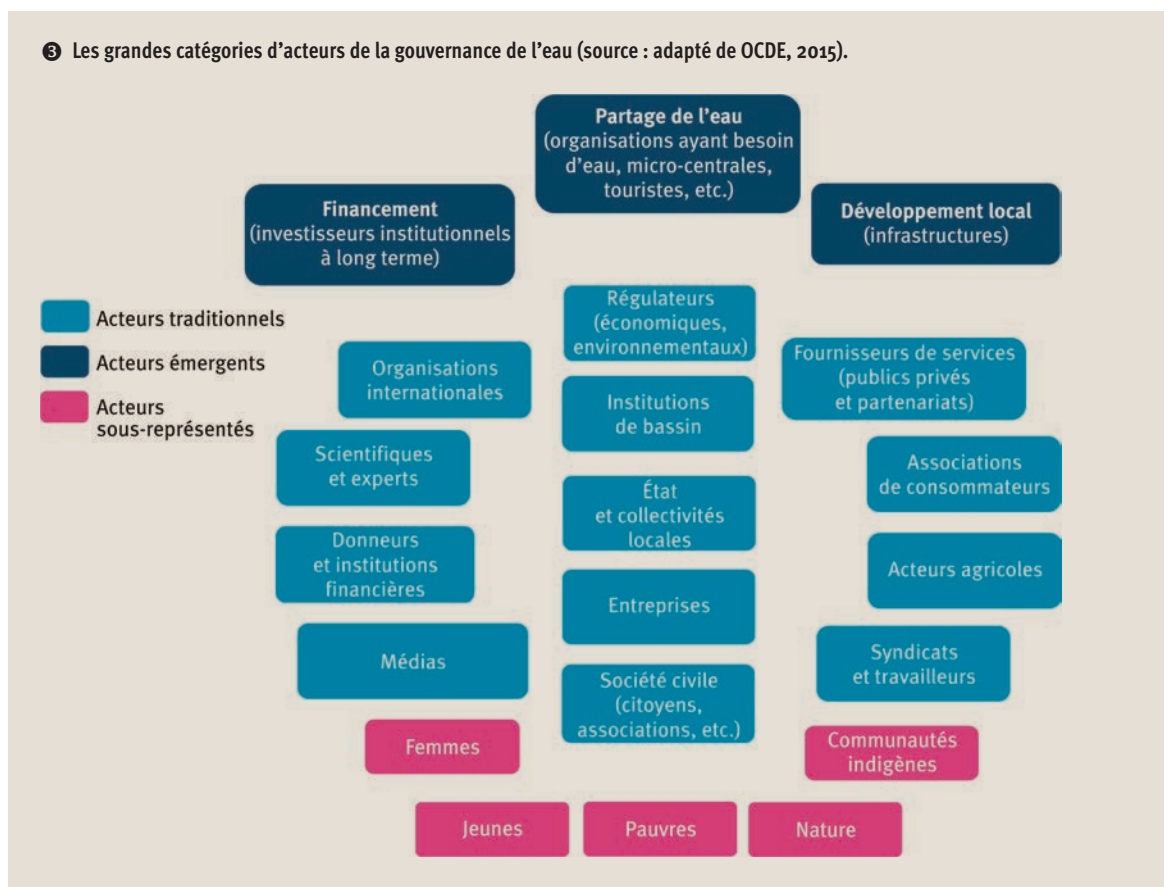
Objectif(s) pour la participation : (exemple : choisir entre différentes options de gestion et organiser un dialogue entre les usagers).

Étapes de la décision → Actions de la participation → ↓ Acteurs (participants) ↓	Structurer la participation					
	Constituer un groupe pilote	Lister les différents acteurs concernés	1 ^{er} rencontre avec les acteurs	Établir un plan de participation	Communiquer sur la démarche participative	Organiser une réunion d'information
Pilote						
Facilitateur						
Groupe pilote						
Porteurs politiques						
Observateurs et évaluateurs						
Garants						
Experts, consultants, formateurs, chercheurs						
Bureau d'étude technique						
Agence de l'eau						
Direction départementale des territoires						
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement						
Agence française de la biodiversité						
Conseil départemental						
Élus des communes						
Gestionnaire réseau AEP						
Fédération de pêche						
Association environnementale X						
Chambre d'agriculture						
Chambre de commerce et d'industrie						
Exploitants agricoles						
Associations de riverains						
Habitants						
Entreprise Y						

Les couleurs dans les cases correspondent aux rôles joués par les acteurs dans chacune des actions de la participation :

■ = organisateur ; ■ = Participant actif (donne son opinion, décide) ; ■ = participant passif (est présent, écoute, est informé) ; ■ = ne participe pas, est absent.

③ Les grandes catégories d'acteurs de la gouvernance de l'eau (source : adapté de OCDE, 2015).



Question 2 – Qui faire participer ?

Il convient de distinguer les personnes concernées (c'est-à-dire l'ensemble des acteurs potentiellement impactés par la décision ou pouvant l'influencer) des participants (ceux qui participent effectivement à la démarche participative). Dans un premier temps, une liste la plus exhaustive possible de tous les acteurs potentiellement concernés par la décision en question peut être dressée : qui peut être impacté ? Qui peut influencer la décision ? Qui pourrait être intéressé par la décision ? Qui pourrait s'y opposer ? Qui pourrait la défendre ? Ensuite, on peut préciser qui de ces acteurs devient « participant » en choisissant à quelle(s) étape(s) chaque acteur ou catégorie d'acteur participe et avec quel rôle (cf. question 5).

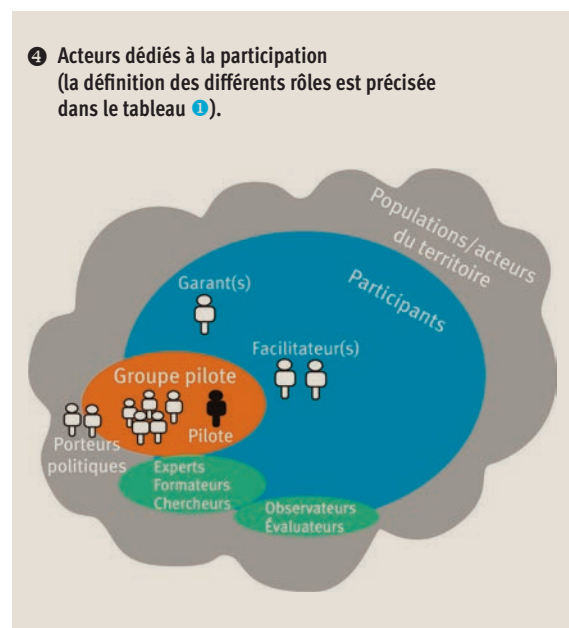
de poser les questions ci-dessus (qui peut être impacté ? Qui peut influencer la décision ? etc.) aux acteurs déjà listés pour voir si personne n'a été oublié.

Au-delà des acteurs concernés par la décision, la liste d'acteurs ne doit pas oublier les acteurs dont le rôle est dédié à la participation, tels que ceux présentés dans le tableau ① et sur la figure ④.

Idée n°3 – Envisager l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau (usagers, gestionnaires, etc.) et par la participation (facilitateur, pilote, garant, etc.)

Il existe différentes manières d'élaborer une cartographie d'acteurs : en fonction des intérêts des différents acteurs, de leur pouvoir, de leur rôle dans la décision, etc. (INRAE et AERMC, 2020, p.29 à 31). Une manière de faire assez simple et pragmatique consiste à considérer des grandes catégories d'acteurs et à lister sous chacune les individus ou les organisations concernés sur le territoire. La figure ③ donne une liste de catégories d'acteurs élaborée par l'OCDE qui peut être utilisée à titre indicatif. Pour n'oublier personne, la technique « boule de neige » utilisée en sciences sociales peut être assez efficace : il s'agit

④ Acteurs dédiés à la participation (la définition des différents rôles est précisée dans le tableau ①).



❶ Acteurs dédiés à la participation : rôles et définitions (source : Ferrand *et al.*, 2017).

Acteurs dédiés à la participation	Rôles et définitions
Pilote	Est l'instigateur du processus participatif. Il assure le pilotage opérationnel et administratif du processus participatif avec le facilitateur (organisation des événements, mobilisation des participants, lien entre les différents acteurs, etc.).
Facilitateur	Est chargé d'organiser, d'animer et de faciliter toutes les actions locales avec les différentes parties prenantes.
Groupe pilote (facultatif)	Soutient le pilote dans ses choix stratégiques vis-à-vis de la démarche participative. Doit aider le pilote à comprendre et couvrir les différentes questions, se connecter aux réseaux concernés, et mobiliser les participants. Il ne décide pas du dispositif participatif, il le conseille et le soutient.
Porteurs politiques	Soutient le pilote dans le portage politique de la démarche participative. Aide à institutionnaliser la démarche participative, à la défendre auprès des élus et des instances de gestion, s'assure qu'une marge de manœuvre soit bien laissée à la participation dans la prise de décision.
Observateurs et évaluateurs	Contribuent au suivi-évaluation de la démarche participative et de ses effets par : une réflexion sur le cadrage, la collecte et/ou l'analyse des données, le partage des résultats. Ils assistent généralement aux différents événements participatifs pour établir la liste de présence, prendre des notes sur les discussions et les prises de parole, éventuellement distribuer des questionnaires, et en faire une synthèse.
Garants	Garantit le respect des règles et les bonnes conditions de la participation (CNDP, 2018). Voir aussi l'article de Janiw (pages 24-27) dans ce numéro.
Experts, consultants, formateurs, chercheurs	Accompagnent le pilote et le facilitateur dans la conception, la mise en œuvre et/ou le suivi-évaluation de la démarche participative. Cet accompagnement peut passer par des formations, des conseils, des réunions ou des discussions informelles.

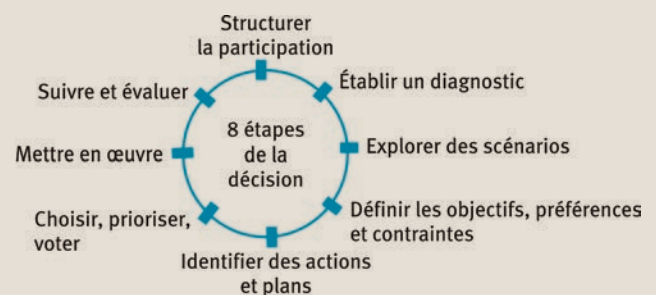
Question 3 – Quelles étapes ?

Le processus décisionnel, c'est-à-dire les différentes étapes qui vont mener à la prise d'une décision, peut être découpé en différentes étapes (figure ❸). Plusieurs de ces étapes sont assez génériques et sont communes quel que soit le processus décisionnel en question : un diagnostic, également parfois appelé état des lieux, est en effet souvent réalisé qu'il s'agisse de l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), ou d'un projet d'aménagement (ex. : construction de banquettes pour lutter contre l'érosion). La description de ces différentes étapes est disponible dans les fiches étapes présentées dans Irstea et AERMC (2016).

En fonction du processus décisionnel envisagé, toutes ces étapes ne seront pas forcément pertinentes. Par exemple, l'étape d'exploration des scénarios, ou prospective, peut-être pertinente dans le cas d'un plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) pour discuter de différents scénarios liés au changement climatique ou à la croissance démographique, et de leur impact sur la disponibilité en eau et la répartition de la ressource entre les différents usages. Mais cette étape ne sera peut-être pas pertinente pour un projet de restauration hydromorphologique par exemple.

Ces étapes ne se déroulent pas non plus nécessairement dans l'ordre indiqué sur la figure ❸. La réflexion sur le suivi-évaluation, par exemple, a lieu tout au long de la démarche et pas uniquement à la fin (voir l'article de Hassenforder et Ferrand, pages 90-95 dans ce numéro). Un choix/priorisation/vote peut être proposé aux participants pour choisir entre différents scénarios possibles, et pas forcément après l'identification d'actions et de plans. Ces étapes sont données à titre indicatif pour vous aider à construire un plan de participation adapté à votre situa-

❸ Étapes génériques du processus décisionnel (source : Irstea et AERMC, 2016).



tion. À vous de vous les approprier et de nommer et organiser les étapes afin qu'elles correspondent à votre projet. Ensuite, pour chaque étape, il convient de déterminer le degré de participation souhaité (faible, moyen ou élevé, cf. figure ❶) en s'appuyant sur les descriptions fournies dans les fiches étapes (Irstea et AERMC, 2018).

Question 4 – Quelles actions à réaliser ?

Pour chaque étape, comme dans une gestion de projet classique, il s'agit ensuite de lister les actions à réaliser, c'est-à-dire le détail des activités qui seront menées au cours de chaque étape. Par exemple, pour l'étape « structurer la participation », on peut envisager de :

- constituer un groupe pilote,
- lister les différents acteurs concernés,
- rencontrer ces acteurs pour identifier les autres participants potentiels et pour leur présenter la démarche envisagée,
- établir un plan de participation,

- communiquer sur la démarche participative (radio, flyers dans les boîtes aux lettres, panneaux lumineux, etc.),
- organiser une réunion d'information...

Ces actions peuvent être reportées dans le plan PrePar (figure 2).

Question 5 – Qui participe à quelle(s) étapes et actions et avec quel rôle ?

Pour chaque acteur ou groupe d'acteurs, l'objectif est ensuite de déterminer son rôle dans chaque action :

Organisateur	Organiser, faire faire
Actif	Donner son opinion, décider (participation active)
Passif	Être présent, écouter, être informé (participation passive)
(Rien)	Ne pas participer, être absent

La figure 2 donne un aperçu du plan de participation obtenu à la fin de cette étape.

La lecture verticale de ce plan permet ensuite de se demander si pour chaque étape, les acteurs listés et

leurs rôles correspondent bien au degré de participation attendu. Par exemple, si vous avez sélectionné un degré de participation élevé dans la phase de proposition d'actions, est-ce qu'effectivement il est prévu dans le plan que la plupart des acteurs concernés aient un rôle actif au cours de cette étape ?

La lecture horizontale permet d'analyser à quelle(s) étape(s) il est prévu de mobiliser chacun des différents acteurs listés et de voir si cette mobilisation est cohérente dans le temps. Par exemple, si vous avez prévu de mobiliser certains acteurs uniquement à la phase de mise en œuvre, est-ce qu'ils accepteront de mettre en œuvre un projet sur lequel ils n'ont pas donné leur avis au préalable ? (la réponse peut-être oui s'il s'agit d'un sous-contractant par exemple ou non s'il s'agit de citoyens à qui l'on demande de réduire leur consommation d'eau sans leur avoir expliqué pourquoi).

Question 6 – Quelles méthodes participatives utiliser ?

Les méthodes participatives listées sur la figure 6 et détaillées dans les fiches méthodes (Irstea et AERMIC, 2016) peuvent permettre de guider le choix des méthodes participatives aux différentes étapes.

6 Exemples de méthodes permettant de co-construire ou de co-décider à chacune des huit étapes de la décision (Irstea et AERMIC, 2016).

Étapes de la décision	Degré de participation	
	Co-construction	Co-décision
1. Discuter les rôles et les droits des différents acteurs dans la prise de décision	Analyse participative des acteurs	
	Charte de la participation	
	Plan de participation	
	Analyse participative des acteurs	Photo & vidéo participative
		Modélisation participative
	Cartographie participative	
	Simulation participative/jeux de rôles	
		Diagnostic participatif
2. Décrire et comprendre l'état biophysique, social et économique du territoire		Théâtre participatif
		Observatoire/inventaire/surveillance participatifs
	Recueil de mémoire collective/archive participative	
		Scenarii/prospective participative
		Simulation participative/jeux de rôles
		Théâtre participatif
		Élicitation des préférences
		Charte citoyenne
3. Explorer des scénarios pour le futur		Cartographie mentale
		Planification participative
	Cartographie participative	
	Budget participatif	
	Théâtre participatif	
		Cartographie mentale
		Évaluation d'actions et plans (par critères)
		Priorisation et vote
4. Définir des objectifs, discuter les préférences et les contraintes pour le bassin versant		Construction de consensus
	Délibération	
	Financement participatif	Observatoire/inventaire/surveillance participatifs
		Chantier participatif
		Nettoyage participatif
		Suivi et évaluation participatifs
		Observatoire/inventaire/surveillance participatifs
		Photo & vidéo participative
5. Inventer, identifier et structurer les actions puis les plans/stratégies possibles		
6. Choisir, prioriser, voter parmi les actions et les plans possibles		
7. Mettre en oeuvre les actions et les plans choisis		
8. Suivre et évaluer les décisions, actions et stratégies, ainsi que leurs impacts		

Idée n°4 – Choisir les méthodes participatives en fonction des objectifs, et non l'inverse

Cette liste n'est pas exhaustive. Des méthodes plus transversales peuvent également être mobilisées. Elles ne sont pas forcément spécifiques à une ou plusieurs étapes de la décision (arbre à vœux, pluie d'idées, World Café, focus group, etc.). Les outils numériques font également partie intégrante de ces méthodes participatives. En témoignent la multiplication des prestataires privés et des pourvoyeurs technologiques des « civic-tech » (technologies civiques). Le site Etalab (www.consultation.etalab.gouv.fr/) recense un certain nombre d'outils de concertation ouverts en ligne (voir aussi Irstea et AERMC, 2020a).

Le tableau 2 résumé les six phases pour concevoir un plan de participation en suivant l'approche « PrePar ».

Conclusion

La particularité de l'ingénierie de la participation est de placer l'identification des acteurs et de leurs rôles au cœur des processus d'organisation et de décision pour la planification de la gestion de l'eau. La méthode « Prepar » propose une manière de préparer et penser

cette ingénierie, mais bien d'autres existent (voir « Pour en savoir plus » en fin d'article). La préparation d'une démarche participative peut elle-même être participative, c'est-à-dire impliquer des acteurs qui sont concernés. Les avantages reposent sur une meilleure appropriation des objectifs de la démarche, une plus grande adaptation des activités aux spécificités du terrain, et un engagement plus fort dans la mise en œuvre de la démarche. Cependant, une telle co-ingénierie de la participation demande elle-même de la préparation et des moyens dédiés, qu'il s'agit de ne pas sous-estimer au risque de créer au contraire du désengagement.

Au fil des expériences, nous observons l'importance de penser les ambitions participatives en articulation avec les moyens disponibles, et d'être le plus explicite possible avec les acteurs concernés sur les marges de manœuvre qui leur seront allouées, ainsi que sur la façon dont les résultats de la démarche participative seront intégrés dans les processus de décision. En résumé, plutôt que de multiplier les activités participatives, mieux vaut se centrer sur quelques activités, pensées et préparées comme un processus en vue d'atteindre un objectif, qui aura été clairement formalisé. ■

2 Les six phases pour concevoir un plan de participation (PrePar).

Phases PrePar	Description
1. Formaliser les objectifs de participation	<i>Question 1 – Pourquoi vouloir mettre en place une démarche participative ? En d'autres termes, quel est l'objectif de la démarche participative ?</i> Définir les objectifs visés ; cela peut être réalisé par le porteur du projet seul (futur pilote), ou en discussion avec les acteurs concernés
2. Identifier les parties prenantes (participants)	<i>Question 2 – Qui faire participer ?</i> Réaliser une cartographie d'acteurs. Outre les acteurs de la gestion de l'eau (élus, industries, associations, usagers, etc.), penser également aux acteurs de la participation (facilitateur, garant, évaluateur, etc.).
3. Valider les étapes de la décision	<i>Question 3 – Quelles étapes ?</i> En utilisant les fiches étapes, valider l'ordre des étapes de la décision le plus pertinent dans le cadre du dispositif participatif local et définir le degré de participation souhaité. Huit étapes de la décision peuvent être mobilisées : • structurer la participation, • établir un diagnostic, • explorer des scénarios, • définir les objectifs, préférences et contraintes, • identifier des actions et plans, • choisir, prioriser, voter, • mettre en œuvre, • suivre et évaluer.
4. Lister les actions à réaliser	<i>Question 4 – Quelles actions à réaliser ?</i> Pour chaque étape, lister les activités qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs visés.
5. Définir le rôle des acteurs pour chaque action	<i>Question 5 – Qui participe à quelle(s) étapes et actions et avec quel rôle ?</i> Définir pour chaque action, le rôle de chaque acteur ; ces derniers peuvent être : • organisateur (O) = organiser, faire faire, • actif (A) = donner son opinion, décider (participation active), • passif (P) = être présent, écouter, être informé (participation passive), • (rien) = ne pas participer, être absent.
6. Discuter les méthodes participatives	<i>Question 6. Quelles méthodes participatives utiliser ?</i> Pour chaque activité, en fonction du degré de participation et du public visé, et de vos moyens à disposition (moyens financiers et humains, en temps et compétences), identifier les méthodes participatives à mobiliser. Penser à diversifier ces méthodes et n'hésitez pas à sortir de ce vous pratiquez habituellement (en se formant par exemple). Il est possible de consulter les acteurs concernés sur le choix des méthodes, mais aussi de mobiliser les éventuelles compétences présentes pour leur mise en œuvre.

② L'INGÉNIERIE DE LA PARTICIPATION DE LA DRÔME

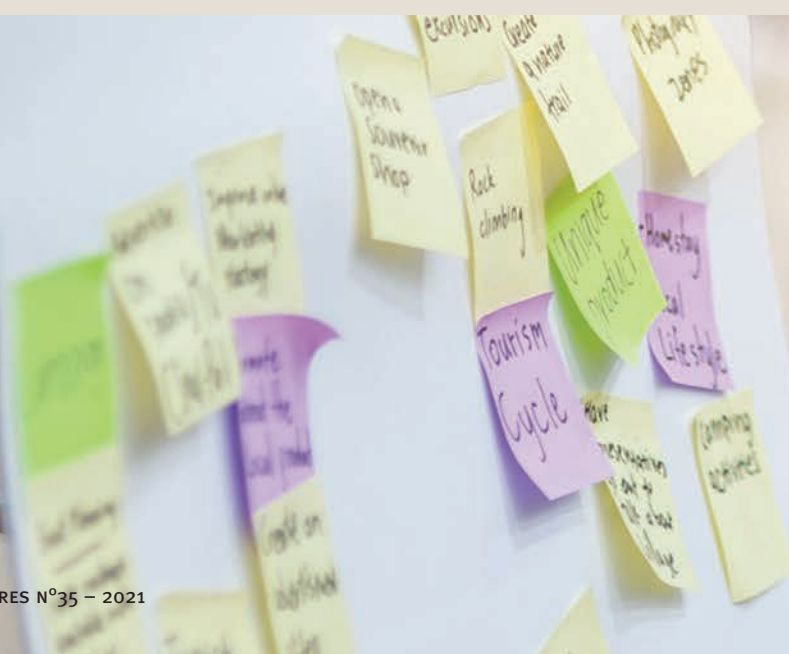
En préparation de la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Drôme, le syndicat mixte de la rivière Drôme SMRD a décidé de récolter les avis et les propositions d'actions des citoyens sur la rivière et sa gestion en vue de nourrir la révision du SAGE. L'originalité de la démarche était d'associer les participants à la conception, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du processus participatif lui-même (cf. encadré 3 dans l'article de Seguin *et al.*, pages 104-107 dans ce numéro et l'article de Petitjean et Fermond pages 108-109 dans ce numéro).

L'étape de co-ingénierie de la participation s'est déroulée de décembre 2016 à mai 2017.

Un groupe de quarante-six personnes, pour la plupart des citoyens habitant le bassin versant de la Drôme, a ainsi réalisé l'ingénierie de la démarche participative à travers trois ateliers successifs d'un ou deux jours sur une période de six mois en décembre 2016, février puis mars 2017. Ces ateliers étaient animés par un facilitateur. Ils alternaient des moments en plénière, des travaux de groupe, et des réflexions individuelles, sur la base des étapes présentées dans cet article (voir photos ci-dessous). Un plan de participation a ainsi été co-construit puis mis en œuvre en 2017-2018.

À l'issue de la démarche participative, le groupe de participants a pu remettre à la Commission locale de l'eau un diagnostic citoyen de la rivière incluant 630 contributions, 189 propositions d'actions pour une meilleure gestion de la rivière ainsi qu'un rapport final et cinq synthèses thématiques (Hassenforder *et al.*, 2021 ; Irstea et AERMC, 2020b, Annexes). Ces résultats ont été intégrés à la révision du SAGE qui s'en est suivi et est encore en cours.

① Les ateliers participatifs : des moments en plénière, des travaux de groupe, et des réflexions individuelles.



Les auteurs

Emeline HASSENFORDER et Nils FERRAND

G-EAU, INRAE, CIRAD, AgroParisTech, IRD,
Montpellier SupAgro, Univ Montpellier,
361 Rue Jean-François Breton, BP 5095,
F-34196 Montpellier Cedex 5, France.

✉ emeline.hassenforder@cirad.fr

✉ nils.ferrand@inrae.fr

Sabine GIRARD

Univ. Grenoble Alpes, INRAE, LESSEM,
F-38000 Grenoble, France.

✉ sabine.girard@inrae.fr

EN SAVOIR PLUS...

- 📖 **CONTRECHAMP, CEREG INGÉNIERIE**, 2018, *État des lieux des démarches participatives pour une gestion intégrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques*, 167 p.,
✉ http://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapport_-_etat_des_lieux_gestion_de_leau_et_des_milieux.pdf
- 📖 **GRAINE GUYANE**, 2017, *Préparer un projet participatif #2, 8 fiches méthodologiques Avec témoignages et astuces des porteurs de projets rencontrés*, Cayenne,
✉ https://graineguyane.org/wp-content/uploads/2017/09/Partie_2-Preparer-un-projet-participatif-1.pdf
- 📖 **IFRÉE**, 2018, *Favoriser le dialogue territorial sur l'eau, Récits d'expériences des concertations accompagnées par l'Ifrée, sur le bassin Loire-Bretagne*, Villiers-en-Bois, 36 p.,
✉ https://www.ifree.asso.fr/images/publications/autres/brochure_dialogue_territorial_lbpagepage_web2.pdf
- 📖 **LISODE**, 2017, *Guide de concertation territoriale et de facilitation*, Montpellier, 64 p.,
✉ https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2017/02/Lisode_Guide_concertation.pdf
- 📖 **OECD**, 2015, *Stakeholder Engagement for Inclusive Water Governance*, Paris, 279 p.,
✉ <https://doi.org/10.1787/22245081>
- 📖 **SAS2**, 2018, *Participatory Action research*.
- 📖 **THE WORLD BANK**, 1996, *The World Bank Participation Source Book*. Washington, D.C., 280 p.,
✉ <http://documents1.worldbank.org/curated/en/289471468741587739/pdf/multi-page.pdf>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 📖 **BUCCIARELLI, L.L.**, 1995, *Designing engineers*, Cambridge, Massachusetts, USA, MIT Press, 232 p.
- 📖 **CNDP**, 2018, *Le rôle du garant*, Paris, 5 p., ✉ <https://www.debatpublic.fr/sites/cndp.portail/files/role-garant.pdf>
- 📖 **DANIELL, K.A., WHITE, I.M., FERRAND, N., RIBAROVA, I., COAD, P., ROUGIER, J.E., HARE, M., JONES, N.A. et al.**, 2010, Co-engineering participatory water management processes: Theory and insights from Australian and Bulgarian interventions, *Ecology and Society*, Resilience Alliance, 15 (4), 37 p., ✉ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00585037/>
- 📖 **FERRAND, N., NOURY, B., GIRARD, S., HASSENFORDER, E.**, 2017, *Initial Guidelines on Stakeholders' Engagement and Year 1 Participatory Process in the Pilot Case Study - SPARE Project*, 34 p., Montpellier,
✉ <https://hal.inrae.fr/view/index/identifiant/hal-02608370>
- 📖 **HASSENFORDER, E., GIRARD, S., FERRAND, N., PETITJEAN, C., FERMOND, C.**, 2021, La co-ingénierie de la participation : une expérience citoyenne sur la rivière Drôme, *Nature Sciences Sociétés*, 29, 2 (à paraître).
- 📖 **IEA**, 2000, *Code of ethics*, Barton, Australia.
- 📖 **IRSTEA, AERMC**, 2020a, *Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ?*, volume 4 - Participation et numérique, 31 p., ✉ <https://frama.link/RMCPart>
- 📖 **IRSTEA, AERMC**, 2020b, *Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ? Retours d'expérience et questions à se poser (+ Annexes)*, 113 p., ✉ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02976121/document>
- 📖 **MARCH, J.G.**, 1978, Bounded rationality, ambiguity, and the engineering of choice, *The Bell Journal of Economics*, vol. 9, p. 587-608, ✉ <https://doi.org/10.2307/3003600>